



Transformation de son contrat de travail sans son accord

Par **rehad**, le **01/11/2018 à 10:34**

Bonjour,
Un employeur a-t-il le droit de transformer votre contrat de travail ou il est mentionné agent administratif cela sans votre accord et vous mettre magasinier du jour au lendemain.
merci pour votre aide
rehad

Par **delicatess**, le **02/11/2018 à 21:48**

Bonjour,
Prenez RV avec un inspecteur du travail, lequel vous renseignera gratuitement sur vos droits au regard du caractère substantiel ou non de la modification contractuelle.
Cordialement.

Par **rehad**, le **03/11/2018 à 04:19**

merci pour votre conseil rehad